



Eric MASSEY,
Conseiller Municipal

Caumont, le 25 Septembre 2008

Mairie de Caumont
Place du 8 Mai 1945
84510 CAUMONT S/DURANCE

A l'attention de Monsieur Roger ORLANDO.

Objet : Courrier de demandes d'explications.

Monsieur le Maire,

- Route de Cavillon :

Je souhaiterais que l'on nous explique clairement toutes les modifications effectuées depuis le lancement de l'appel d'offre, route de Cavillon, qui a permis de faire les études de marché.

- Lors du dernier Conseil Municipal, Mr GROSJEAN s'est exprimé, nous signifiant que l'ancien Maire de Caumont avait fait annulé, suivant procès verbal de modification, la création d'une piste cyclable suite à la demande d'un riverain ; Nous aimerions savoir comment cela peut effectivement se produire et qu'elles en sont les raisons, justifiées ou pas.

Mieux !

- **Blog de Mr RIVOAL Le mardi 23 septembre 2008 à 08:34 par BERTHIER Sylvie :**
« Mensonges, mensonges, en lecture de la dernière page de la revue municipale et à propos de la route de Cavillon je lis: Nous aurions aimé le rajout de piste cyclable. Dans le projet la piste cyclable était prévue. J'ai téléphoné personnellement à la société chargée des travaux. La personne responsable des travaux m'a répondu que c'était Monsieur Orlando et Monsieur Grosjean qui lui avaient demandé de supprimer la piste cyclable. Tout simplement en remplaçant l'enrobé prévu à cet usage beaucoup trop cher par un bi couche engravillonné »
ATTENTION : Blog modifié le 25 Septembre

- **Procès Verbal Conseil Municipal Le Mercredi 3 Septembre 2008 :**

Mr RIVOAL demande : « Pourquoi la piste cyclable a été supprimée à l'entrée Est route de Cavillon » ?

Mr GROSJEAN REPOND : « Qu'il a trouvé un document signé de Mr ALLEMAND, entre les deux tours de la campagne électorale, demandant sa suppression. A priori, l'ancien Maire avait subi des pressions d'un riverain et pour lui faire plaisir... »

Mr GROSJEAN rajoute : « Que cela a eu un coût de 40 000 euros parce que certains travaux étaient déjà entrepris et qu'il a fallu les défaire ».

Mais sur quel pied devons nous danser, Monsieur le Maire ?

- **En matière d'aménagements urbains**, il faut bien le dire, nous n'arrivons malheureusement pas à la cheville des communes voisines. (Végétation naissante sur les nouveaux trottoirs recouverts d'un bi couche gravillonné, engendrant le dépôt de gravillons sur la route et laissant un espace totalement inadapté pour une piste cyclable qui s'avérerait bien sécurisante pour nos enfants.

- Je désire également attirer l'attention du conseil sur le fait que **nous manquons d'informations chiffrées**, depuis la rallonge budgétaire de Mars 2008 et ce jusqu'à l'état actuel du chantier (fin septembre 2008)

6 mois de travaux pour l'instant et le chantier n'est toujours pas achevé !

- **Où se situe l'écoulement des eaux pluviales et comment fonctionne-t-il en réalité ?** (question abordée par un courrier du 6 Mai 2008, envoyé par l'association des commerçants « ECAC 34 »). Car je vous informe que certains commerces se retrouvent partiellement inondés à cause du devers de cette route. Notez que le scénario est identique route de Gadagne, aux abords de laquelle des commerçants et des riverains ont subi de gros dégâts matériels suite aux orages, entraînant dégâts des eaux et autres désagréments.

- Les usagers ont pu se rendre compte que la sortie du commerce « station service » est devenue particulièrement dangereuse, du fait de l'implantation d'un îlot central très gênant.

- **Parlant du rond point « MAJESTUEUX »** route de l'Isle sur la Sorgue, je constate de réels problèmes quant à l'accès pour les poids lourds. Nombre de Caumontois considèrent celui-ci comme une verrue supplémentaire, augmentant les problèmes de circulation aux heures de pointe, avec les véhicules, camions, bus « TCRA » ou cars scolaires qui, en manoeuvrant colmatent totalement le carrefour ou pire, franchissent celui-ci en allant tout droit, passant outre le rond point.

- En ce qui concerne les cars scolaires, je vous propose d'étudier sérieusement la possibilité d'accès à la place du marché aux raisins, coté « lou Fourniguié », pour fluidifier la circulation (accès, bien sur, règlementé et réservé aux autocars), et qui permettrait un désengorgement des feux tricolores.

- **Fêtes Votives**

- Lors de la première fête votive, un incident important s'est produit, comme vous le savez tous. Un forain, sur le départ, a forcé, ni plus ni moins, l'interdiction de passage Faubourg St Sébastien, entraînant par là même une forte atteinte à notre sécurité et provoquant de nombreux dégâts matériels, heureusement sans conséquences humaines dramatiques.

- Quelles sont les mesures qui ont été prises contre cet individu ?

- Quelles sont les sanctions ? Demandes de réparation ou de dédommagements.

- Quelles plaintes ont été déposées, où en sommes nous à ce jour.

- Concernant le Comité des Fêtes : En tant qu'ancien Membre et plus tard Président de celui-ci, je tiens à féliciter chaleureusement tous les bénévoles pour leur travail d'animation de notre village au combien difficile.

- Mais j'aimerais rappeler ici que s'il est vrai que le Comité des Fêtes a touché cette année une subvention de 15 925 Euros inférieure à l'année précédente, il bénéficie néanmoins, et ce depuis cette année, des revenus des emplacements forains et de leur participation à la consommation électrique. D'autre part, les lâchers de truites et les dotations pour les concours de boules ne sont plus à leur charge.

- Pour info : emplacements 2004 >> 3085 euros en Août + 2415 euros en Septembre.
Trites >> environ 1 200 euros. Boules >> environ 1000 euros.

- **Funéraire**

- Je souhaite que soit mise en délibération la modification de tarification des vacations de polices funéraires, lesquelles se sont vues augmentées de près de 70 %, toujours à la charge des familles, sachant les difficultés que rencontrent celles-ci aujourd'hui.
- Je souhaite que soit inscrit à l'ordre du jour du prochain Conseil Municipal, le dégrèvement de la part « CCAS » des charges liées à l'achat de concessions. N'est ce pas le rôle du « CCAS » que d'aider les familles les plus démunies ? (pour info : part communale 2/3, part « CCAS » 1/3)

- **Local politique**

- Il a été demandé, par Mr RIVOAL, d'avoir accès à un local pour les réunions des groupes de l'opposition (ancien local du Comité des Fêtes).
- Je considère qu'il est complètement inutile de mobiliser un local municipal pour des groupes qui ne se composeraient que de 2 à 4 membres.
- Ce local serait beaucoup plus pratique en étant utilisé par une plus grande partie des Caumontois, en étant affecté à des associations sans locaux, qui s'en satisferaient bien volontiers.
- Si tel n'était pas le cas, la Municipalité, après avoir investi dans des meubles de rangement, des tables, des chaises et autres, devra-t-elle aussi se pencher sur les problèmes d'imprimante ou de machine à café ?
- Pour être le plus clair possible, le groupe Eric MASSEY décline l'offre de la municipalité concernant ce local.

- **Analyse financière**

- J'attire votre attention sur le fait qu'à ce jour, et depuis le 1^{er} Avril 2008, je n'ai pas eu connaissance de l'analyse financière du trésor public qui devait nous être fournie.

Vous remerciant de votre compréhension à la lecture de ce document, veuillez croire, Mr le Maire, à l'expression de mes sincères salutations.

Eric MASSEY
Conseiller Municipal